



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06 novembre 2007

### La RATP et l'institut d'accompagnement psychologique et de ressources (IAPR)

**Ce jour, l'institut inaugure ses nouveaux bureaux, au 16-18 rue de Bucarest dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, en présence de - M. Thierry Derez, PDG de la GMF, de M. Pierre Mongin PDG de la RATP, de M. Jacques Rondeleux Directeur Général de l'IAPR et de Luc Roumazeille Président du Conseil d'Administration de l'IAPR .**

L'idée de cet institut est née en 1999 d'une étude réalisée par la RATP sur les agents victimes d'agression ou témoins d'accidents graves de voyageurs, et c'est en janvier 2000, à l'initiative conjointe de la RATP et de la GMF, que l'IAPR a vu le jour, sous la forme d'une association « loi 1901 ».

A l'origine, cette structure était essentiellement tournée vers la prise en charge de salariés de l'entreprise, victimes ou témoins d'événements potentiellement traumatisants (accidents, agressions...). Les salariés ayant vécu de tels événements disposent alors d'un « numéro vert », disponible 24/24 et 7/7. Dès réception de leur appel, ils sont orientés vers un psychologue qui fait un premier bilan avec eux et décide d'une éventuelle prise en charge.

Depuis son origine, plusieurs évolutions ont marqué le développement de l'IAPR, qui a su, au fil du temps, se construire une légitimité incontestable dans sa sphère d'activité traditionnelle d'accompagnement psychologique, s'appuyant sur des capacités d'étude, de conseil et d'intervention qu'il a développé auprès de nombreuses entreprises.

Aujourd'hui, l'IAPR dispose de 30 psychologues cliniciens confirmés et d'un réseau en région de 200 psychologues cliniciens et intervient auprès de plus de 40 partenaires, publics et privés mais également sur des événements de grande ampleur (Concorde, AZF, Kharachi...).